

PRÉFET DE LA MANCHE

**CABINET DU PRÉFET**  
**Bureau de la Représentation de l'État**

Affaire suivie par : Charline DION  
Téléphone : 02.33.75.46.61

[charline.dion@manche.gouv.fr](mailto:charline.dion@manche.gouv.fr)

SAINT LO, le 17 avril 2020

Le Préfet de la Manche

A

Mesdames, Messieurs les Maires

En copie à Mesdames, Messieurs les Sous-préfets  
d'arrondissement

Mesdames, Messieurs les Maires,

En raison du prolongement du confinement rendu nécessaire par la lutte contre le covid-19, le **g**ouvernement a décidé d'annuler l'ensemble des cérémonies suivantes :

- 24 avril : commémoration du génocide arménien de 1915 (pas de pavoisement)
- 26 avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation (pavoisement aux couleurs nationales) ;
- 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (pavoisement aux couleurs nationales) ;
- 9 mai : journée de l'Europe (commémoration de la Déclaration Schuman) (pavoisement aux couleurs nationales et européennes) ;
- 10 mai : commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (pavoisement aux couleurs nationales)

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,



Gérard GAVORY

